

GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

RÉUNISSEZ ET FAITES AGIR LES PERSONNES-CLEFS !

CONTEXTE ET ENJEUX : VOUS AVEZ LE POUVOIR DE DÉCIDER DE VOTRE ALIMENTATION

En France, la question alimentaire est historiquement gouvernée à l'échelle nationale et européenne. Or, la dynamique créée par ces politiques mène à l'industrialisation de la production alimentaire, à l'éloignement des lieux de production, des lieux de transformation et de consommation, et donc à l'aggravation de l'impact environnemental de la production alimentaire. Résultat : Six grandes enseignes réalisent 90% du chiffre d'affaire alimentaire en France quand les agricultrices et agriculteurs ne perçoivent que 6% de la valeur totale des produits alimentaires. Malgré les discours sur la décentralisation, la question alimentaire reste réglée loin du citoyen qui perd le pouvoir de choisir son alimentation.

Cet éloignement conduit également à une perte de pouvoir des citoyens sur les modes de production de la nourriture qu'ils consomment et sur leurs impacts (émission de GES, source de nombreuses pollutions, effondrement de la biodiversité, surexploitation de l'eau et des sols). Afin d'offrir une alternative politique à ce système industriel, de plus en plus de collectivités locales, grâce à de nouveaux outils mis à leur disposition (décentralisation, réforme de la PAC, loi EGalim, Plan énergie et climat, Programme National Nutrition Santé, Programme National pour l'Alimentation, Projets Alimentaires Territoriaux) commencent à se donner les moyens de créer des politiques alimentaires locales.

L'enjeu de la gouvernance alimentaire aujourd'hui est de faire coopérer efficacement producteurs, consommateurs et pouvoirs publics d'un territoire autour de l'enjeu alimentaire. Cela permettrait de produire des politiques plus adaptées aux spécificités du territoire, d'augmenter l'activité des acteurs économiques locaux (agriculteurs, transformateurs, associations) et ainsi d'offrir localement une alimentation saine. Vous pouvez retrouver l'ensemble des projets menés sur le site www.rnpat.fr.

QUELLES SOLUTIONS POUVEZ-VOUS PROPOSER À VOS CANDIDAT.E.S ET ÉLU.E.S LOCAUX ?

- Dans les cantines collectives (scolaires, municipales, EHPAD) : intégrer les citoyens-parents d'élèves dans les commissions décisionnaires en vue notamment d'augmenter la part de bio et/ou de consommation locale dans les menus, ainsi que le nombre de repas végétariens...
- Mettre en place des actions de formation et sensibilisation auprès des classes primaires, des collèges et lycées (formation des enseignants, potagers dans les écoles, ateliers culinaires).
- Créer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) afin de bien analyser les ressources et besoins des acteurs du territoire et de favoriser l'émergence de nouveaux projets alimentaires locaux et de soutenir plus facilement les porteurs de projets.
- Créer des conseils alimentaires municipaux sur le modèle des food councils anglo-saxons : un conseil réunissant des acteurs choisis en charge d'orienter, de proposer voire même parfois de gouverner le secteur alimentaire local.

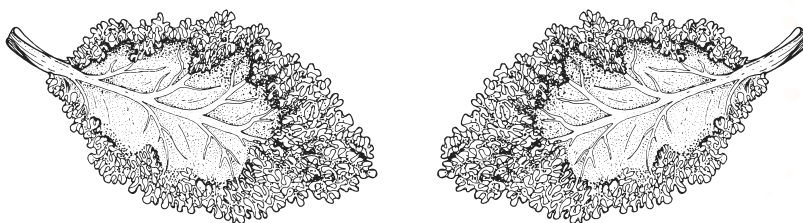
- Agir en priorité, en s'appuyant sur la mobilisation des riverains, pour la conversion à l'agriculture biologique des zones jouxtant les habitations, écoles, terrains de sport, etc... afin de protéger la santé des habitants (enfants et femmes enceintes notamment) des épandages de pesticides.

LES PARTENAIRES LOCAUX À MOBILISER

- Elu.e.s locaux (maires, adjoints et conseillers) et personnels des collectivités.
- Agricultrices/Agriculteurs : qu'ils travaillent seuls ou en groupements/coopératives, les pratiques qu'ils choisissent sont déterminantes pour leur exploitation mais aussi pour le territoire et ses habitants.
- Entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation : elles se situent souvent entre le produit cultivé/ramassé dans le champ et votre panier. C'est pourquoi elles jouent un rôle important (économiquement, socialement, écologiquement) dans le système alimentaire local.
- Les associations et ONG (associations de consommateurs, de parents d'élèves, de protection de l'environnement, maisons de quartiers, AMAP, ...) : qu'ils s'agisse de petites structures ou de groupes locaux membres d'un réseau plus global, elles permettent de donner un retour d'expérience sur une dimension de la question alimentaire.
- Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : ils portent des activités économiques vertueuses socialement et/ou écologiquement, et leurs créativité/initiatives peuvent permettre de trouver de nouvelles solutions dans le cadre d'un projet alimentaire territorial.
- Organismes de recherche : chercheuses et chercheurs peuvent rappeler un certain nombre de faits scientifiques qui permettent de poser le débat sur des bases qui sont les plus objectives possibles.

FAITES UN ÉTAT DES LIEUX DE VOTRE TERRITOIRE EN RÉPONDANT À QUELQUES QUESTIONS

- Avez-vous une idée du nombre de producteurs de votre territoire qui commercialisent localement ?
- Êtes-vous capable d'estimer le nombre de ménages en situation de précarité alimentaire? Comment traitez-vous cette question?
- Qui est en charge de l'urgence alimentaire?
- Avez-vous idée du mode d'approvisionnement des habitants du territoire (grande surface, épiceries de quartier) ?
- Qui sont les élus et/ou les personnels administratifs dans votre commune qui s'occupent de la question alimentaire ? (Cantines, précarité alimentaire, commerces de bouche,...).
- Y a-t-il sur votre commune des habitations, des écoles ou d'autres équipements accueillant du public à proximité immédiate de zones agricoles cultivées en conventionnel avec épandages de pesticides ?
- Y a-t-il des échanges/débats sur votre territoire au sujet des terres agricoles et de l'usage des pesticides ?



**SI VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES OU DE L'AIDE
POUR STRUCTURER VOTRE ACTION, N'HÉSITÉS À ÉCRIRE
À L'ADRESSE SUIVANTE :**

municipales2020@amap-idf.org

Ensemble, faisons de ces municipales
un succès pour nos champs et nos assiettes !



Ile-de-France